

COMMUNIQUÉ SYCABEL

Paris - 19 mars 2026

Électrification et résilience des réseaux : *Après une année contrastée en 2025, le rebond de la filière câbles*

En 2025, les fabricants français de câbles électriques, de communication et de matériels de raccordement réunis au sein du Sycabel ont évolué dans un contexte contrasté et en léger recul. Toutefois, les perspectives liées aux enjeux de transition énergétique, environnementale et numérique sont encourageantes. Prêts à produire et investir, ces industriels n'attendent qu'un cadre clair et structuré.

2025, en léger recul

En 2025, le marché global des câbles (France et export, hors câbles sous-marins) enregistre une **baisse de -3,7 %**, avec des dynamiques différentes selon les segments. La belle progression des ventes dans les secteurs du transport et de la distribution n'a ainsi pas suffi à compenser le fort recul enregistré sur les marchés des télécommunications et de la construction.

- **Le transport et la distribution d'électricité** affichent une progression d'environ +15 %, soutenue notamment par un contexte favorable à l'export et par une activité légèrement positive en métropole ;
- **Le marché du bâtiment** recule de -3,5 %, dans le sillage du ralentissement du secteur de la construction en France ;
- **L'activité télécoms** connaît une contraction marquée de -25 %, liée à la fin du cycle de déploiement de la fibre optique. Les livraisons de câbles et d'accessoires à fibre optique ont atteint en 2025 leur niveau le plus bas depuis 2013 ;
- Parallèlement, l'activité des fabricants de câbles dans les **secteurs aéronautique, automobile et ferroviaire** se porte bien. Le premier secteur s'appuie sur une demande mondiale exceptionnellement dynamique portée par près de 10 ans de carnets de commandes.

Parmi les initiatives structurantes qu'il a menées au cours de l'année, le syndicat souligne :

- La participation à la **création de la FIERE** (Filière Industrielle des Entreprises des Réseaux Électriques), instance de dialogue avec les pouvoirs publics réunissant gestionnaires de réseaux et organisations professionnelles ;
- Le développement d'une **nouvelle gamme de câbles** conformes aux exigences renforcées de réaction au feu applicables depuis juin 2025 dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur ;
- Des propositions de **coopération avec les acteurs des télécommunications** afin de renforcer la résilience des infrastructures numériques et d'accompagner le développement des data centers ;
- Le pilotage de la **rédaction d'une norme européenne relative au profil environnemental produit**, contribuant à l'harmonisation des méthodes de calcul de l'empreinte environnementale dans la filière câble.

Des perspectives industrielles fortes

Malgré les contrastes observés en 2025, les industriels du Sycabel anticipent des perspectives de développement liées à l'électrification des usages, la reprise attendue de la construction de logements, la croissance des data centers et les besoins de résilience des réseaux télécoms.

Pour répondre à ces évolutions, qui impliquent des efforts importants en matière de production, de qualité, voire d'évolution produits, ces fabricants prévoient environ 200 millions d'euros d'investissements en 2026, soit + 40% vs 2025.

2

Pour les accompagner, le syndicat soulève plusieurs points de vigilance.

- **Pour accélérer l'électrification de la France**

Comme annoncée dans la PPE3 et la version de travail de la stratégie nationale bas carbone (SNBC), la fixation d'une cible nationale d'électrification des usages, passant de 26 % aujourd'hui à 35 % en 2030 puis 40 % en 2035 est essentielle. Mais sa mise en œuvre l'est tout autant. Elle passe par une stratégie nationale claire d'électrification, encore attendue.

Par ailleurs, la réduction de la fiscalité sur l'électricité, qui représente plus d'un tiers de la facture des ménages et des entreprises et la reconnaissance stratégique des réseaux électriques et de leurs industries pour l'indépendance énergétique nationale et européenne restent fondamentales.

- **Pour renforcer la résilience des réseaux télécoms**

Avec l'extinction progressive du réseau cuivre, la qualité et la fiabilité du réseau fibre deviennent un enjeu central pour les infrastructures numériques. Le Sycabel rappelle la nécessité d'assurer la résilience des réseaux existants, de garantir la qualité des composants et des installations, en appliquant notamment strictement les normes et recommandations du Comité Expert Fibre de l'ARCEP et de programmer des opérations de maintenance préventive et le remplacement des tronçons non conformes.

- **Pour atteindre nos engagements environnementaux**

Si les industriels du secteur poursuivent l'intégration des enjeux environnementaux dans leurs activités, la prise en compte des matières recyclées dans les spécifications techniques, l'accompagnement des entreprises dans les dispositifs REP et l'intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres mobilisent le syndicat.

Celui-ci reste également attentif aux cours, très variables et structurellement à la hausse, des matériaux et notamment du cuivre et de l'aluminium (ex. : +8% en 2025 pour le cuivre – environ 13 000 dollars par tonne aujourd'hui). Des tensions d'approvisionnement pourraient apparaître d'ici 2030, dans un contexte de forte demande liée à la transition énergétique. La crise au Moyen-Orient fait peser de nouvelles incertitudes sur l'approvisionnement et le cours des matières premières en général.

- **Pour défendre une filière industrielle structurante en France**

Avec 60 usines, 7000 salariés directs, un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros et 55% de la production exportée, la filière des industriels du câble, de la fibre optique et des

matériels de raccordement électriques contribue à l'activité industrielle nationale et à l'emploi dans de nombreux territoires.

Le Sycabel souligne l'importance de préserver la pérennité de cette industrie et de ses emplois en France. Pour cela, il appelle à faire reconnaître l'excellence de la filière européenne en termes de qualité et de capacité industrielle ; maintenir l'expertise, les compétences et la production sur le territoire européen ; et défendre la préférence nationale et européenne.

« *La visibilité donnée par l'État sur l'électrification des usages et la résilience des réseaux de fibre optique est indispensable à l'ensemble des acteurs - gestionnaires de réseaux, fabricants de matériels et installateurs - pour planifier leur activité, leur production et investir* » déclare Franck Baron, Président du Sycabel.

Contact presse

Sylvie Le Roux - sylvie.leroux@pressentiel.fr – Tel. : 06 28 69 05 24

À propos du SYCABEL

Le SYCABEL est l'organisation professionnelle des fabricants de câbles électriques, de communication et d'accessoires de raccordement. Il regroupe 20 entreprises – PME, ETI et groupes mondiaux – représentant 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 55 % à l'export, et employant 7.000 salariés sur 60 sites. Le syndicat exerce son expertise dans les domaines des infrastructures énergétiques, du bâtiment, de l'industrie et des télécommunications. Acteur engagé dans les transitions énergétique et numérique, il assure la représentation de la profession auprès des pouvoirs publics, pilote la normalisation sectorielle, publie des indicateurs de référence et mène des actions collectives pour renforcer l'innovation et la compétitivité. Le SYCABEL surveille les évolutions du marché et du cadre réglementaire, analyse les coûts et répond aux enjeux sociétaux par des solutions techniques partagées, consolidant ainsi la place stratégique de la filière câble en France.